



## Lettre de saisie du tribunal

Par **grandt**, le 11/01/2010 à 18:19

Bonjour,

j' ai reçu une lettre sans accusé de réception de la part de BE 2 GMBH qui me demande la somme de 374,80 EUROS sans avoir reçu d' autre lettre et sans savoir pourquoi je leur dois une telle somme .

Que faire?

Par **Berni F**, le 11/01/2010 à 20:28

Bonjour,

si vous ne leur devez rien et dans la mesure où il s'agit d'une lettre simple... vous pouvez vous contenter de l'ignorer

si ils ont réellement de quoi exiger une telle somme de vous, ils se paieront un recommandé, en attendant, à votre place, je laisserais courir.